

UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Secrétariat général



Le 27 août 2003

Réf.: **DM-1055**
CEC/EAU

Contact: Affaires extérieures

Tél.: +41 22 730 5219

Fax: +41 22 730 6675

A. élec.:

**Aux Etats Membres de la Région 1
et à la République islamique d'Iran**

(par télécopie)

Objet: **Résolution 1185 (modifiée par le Conseil à sa session de 2003) (Conférence régionale des radiocommunications chargée de planifier le service de radiodiffusion numérique de Terre dans certaines parties des Régions 1 et 3 dans les bandes de fréquences 174-230 MHz et 470-862 MHz)**

Madame, Monsieur,

Par la lettre DM-1031 du 30 mai 2003, les Etats Membres de la Région 1 et la République islamique d'Iran ont été invités à se prononcer sur les modifications de l'ordre du jour de la Conférence régionale des radiocommunications chargée de planifier le service de radiodiffusion numérique de Terre dans certaines parties des Régions 1 et 3 dans les bandes de fréquences 174-230 MHz et 470-862 MHz, lequel ordre du jour figure dans la Résolution 1185 telle que modifiée par le Conseil à sa session de 2003.

Le nombre de réponses reçues dans le cadre de cette consultation, dont la date de clôture était fixée au 18 juillet 2003, n'a pas dépassé la moitié des Etats Membres consultés et habilités à voter. En conséquence, une nouvelle consultation sera organisée, dont les résultats seront décisifs quel que soit le nombre de voix exprimées.

Par conséquent, tous les Etats Membres de la zone de planification sont invités une nouvelle fois à se prononcer sur les propositions de modification de l'ordre du jour de la Conférence régionale des radiocommunications chargée de planifier le service de radiodiffusion numérique de Terre dans certaines parties des Régions 1 et 3 dans les bandes de fréquences 174-230 MHz et 470-862 MHz, lequel ordre du jour figure dans la Résolution 1185 telle que modifiée par le Conseil à sa session de 2003, de préférence par télécopie (+41 22 730 6675), le **10 octobre 2003** à 23 h 59 UTC, au plus tard.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Yoshio UTSUMI
Secrétaire général

Annexe : 4 pages